



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -
PWGSC

1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC/PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Radoub été 2018 - Des Groseilliers	
Solicitation No. - N° de l'invitation F3017-18N173/A	Amendment No. - N° modif. 008
Client Reference No. - N° de référence du client F3017-18N173	Date 2018-07-24
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCL-041-17430	
File No. - N° de dossier QCL-8-41017 (041)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-08-03	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Deblois, Vincent	Buyer Id - Id de l'acheteur qcl041
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2712 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Veillez apporter à l'invitation à soumissionner ci-haut mentionnée les modifications ci-dessous:

La présente modification (008) a pour but :

-
- A) Répondre aux questions des soumissionnaires.
 - B) Information supplémentaire relative au raccordement électrique au quai.
 - C) Modification de l'Annexe K
-

Partie A : Réponses aux questions des soumissionnaires.

Question 1 :

Dans l'annexe J, il est prévu que vous voulez donner un prix à la semaine de plus fois 10 semaines

Question Combien d'heure de grue 25 tons par semaine est -il demandé ?

1.1 – Grue

Mobilisation / démobilisation = _____ \$
Matériaux, équipements & consommables : _____ \$/semaine X 10 semaines = _____ \$
Main d'oeuvre : _____ \$/semaine X 10 semaines = _____ \$
Sous-total pour l'article 1.1 – Grue : _____ \$
Sous-traitance (si applicable) :
Mobilisation / démobilisation = _____ \$
Matériaux, équipements & consommables : _____ \$/semaine X 10 semaines = _____ \$
Main d'oeuvre : _____ \$/semaine X 10 semaines = _____ \$
Sous-total pour l'article 1.1 – Grue : _____ \$

Réponse du Canada :

Le Canada prévoit avoir besoin des services d'une grue à raison d'un bloc de 4 heures par semaine. Ainsi, à l'Annexe J, section **PARTIE 2 - Travaux connus imprévus ou optionnels, retirer le sous-item 1.1 Grue et insérez la feuille suivante:**

Question 2 :

À la page Page 17 : point 16.3.2.44, il est indiqué - ... **insérer : à l'aide d'un couteau de tour...**

Commentaire du soumissionnaire concernant la question 2:

« il n'y a pas de de frein à bande à usiné, c'est un frein à disque qui doit être remplacer si requis. »

Réponse du Canada :

Retirer :

16.3.2.44 Un entretien des freins doit être fait. À l'aide d'un couteau de tour, rectifier la surface de freinage du tambour. Pour se faire, le tambour doit être tourné avec le câble retiré et l'encodeur doit être dérivé. Il y a possibilité que les bandes de frein doivent être remplacées.

Insérer :

16.3.2.44 Un entretien des freins doit être fait. Démonter toutes les composantes de frein pour permettre le nettoyage et inspection des pièces. Inclure dans le rapport d'inspection.

Question 3 :

À la page Page 50 : point 16 :

16.3 Il y a deux cylindres différents dont vous deviez demander le prix du chrome
Cylindre de boom central (gros)
Cylindre de boom extérieur (petit)

Réponse du Canada :

Retirer la page du tableau de l'annexe J (suite), PARTIE 2 - Travaux connus imprévus ou optionnels (suite), de l'article 16.0 et insérer la page ci-dessous :

ANNEXE J (SUITE)

PARTIE 2 - Travaux connus imprévus ou optionnels (suite):

FEUILLE DE RENSEIGNEMENT SUR LES PRIX		
Article	Description – B) Travaux connus imprévus ou optionnels	Prix ferme (sous-total)
16.0	<p>INSPECTION QUINQUENNALE - GRUES AVANT (HAGGLUNDS SSV 10 X 10)</p> <p>16.1– Portée, 16.2 – Documents de référence & 16.4 – Preuve de performance (Les frais généraux reliés à cet article doivent être distribués dans chacun des sous-articles.)</p> <p>16.3 DESCRIPTION GÉNÉRALE (Les frais reliés à cet article doivent être distribués dans chacun des articles ci-dessous.) (Les montants finaux seront déterminés au prorata de l'utilisation exigée par le Canada.)</p> <p>16.3 – INSPECTION QUINQUENNALE - GRUES AVANT (HAGGLUNDS SSV 10 X 10)</p> <p style="text-align: center;">Si les travaux sont effectués en sous-traitance (si applicable) :</p> <p style="text-align: center;">prix en unitaire pour refaire le chrome d'une tige de cylindre</p> <p style="text-align: center;">Prix unitaire par tige de cylindre de « boom » central (gros) : _____ \$</p> <p style="text-align: center;">_____ \$/tige X 1 cylindre (« boom » central)= _____ \$</p> <p style="text-align: center;">Prix unitaire par tige de cylindre de « boom » extérieur (petit) :</p> <p style="text-align: center;">_____ \$/tige X 1 cylindre (« boom » extérieur) = _____ \$</p> <p style="text-align: center;">Coût de la main-d'œuvre en sous-traitance pour travaux potentiels (si applicable) :</p> <p style="text-align: center;">Main d'œuvre : _____ \$/heure X 10 heures = _____ \$</p>	<p>_____ \$</p>
	<p>Montant à reporter à APPENDICE 1 DE L'ANNEXE I de la section 16.0 du tableau des travaux optionnels ou imprévus:</p>	

Question 4 :

Lors de la visite, un représentant du Canada avait en mentionné qu'il voulait le démontage et le remplacement des joints d'étanchéité des valves de contrôles des grues à l'intérieur des cabinets.

Réponse du Canada :

Veillez vous référer à la modification 006, item 16.3.2.31

Question 5 :

À la réunion des soumissionnaires, les participants ont demandé la liste des pièces à commander selon la section 19 du devis. Veuillez considérer les modifications au devis suivantes :

Réponse du Canada :

Retirer :

À la section 19.0 du devis RÉVISION DU HANGAR D'HÉLICOPTÈRE, retirer les paragraphes :

19.3.2.11

19.3.2.12

19.3.3.6

19.3.3.7

19.3.3.10

19.4.1.1

Insérer les paragraphes:

19.3.2.11 **Inspecter et réinstaller** les crémaillères sur les rails en utilisant les attaches existantes (part # 1208-153-3).

19.3.2.12 **Inspecter et réinstaller** le câblage existant chauffant (parts # 1209-14-10 & 1209-14-11) sur les rails, fourni par la Garde côtière.

19.3.3.6 **Inspecter et réinstaller les roues de côté (part # : 1200 -220-1) et les roues de supports des sections (part # : 1200 -253)**. Démontez, inspectez et mesurez toutes les roues, les manchons, les arbres et leurs supports (réf dessin : 1200 -514). Vérifier les chemins de graissage, fournir et remplacer tous les buses de graissage. Réassembler en appliquant de la graisse aux endroits nécessaires. Si des pièces nécessitent d'être remplacées, le coût sera traité sur formulaires 1379. Les roues seront fournies par l'entrepreneur.

19.3.3.7 **Inspecter et réinstaller** les guides (part # : 1200 -307-1 ou équivalent) de la section entraînant couissant dans les rails.

19.3.3.10 (Référence dessins : 1200 -186 et 1200 -187) **Inspecter et réinstaller** les joints actuels et remplacer les joints d'étanchéité entre les sections coulissantes (part no : 1200 -186-15 et 1200 -187-15), les joints seront fournis par l'Entrepreneur. Les rivets pour l'installation seront fournis par l'entrepreneur. Les plaques de montage seront récupérées pour l'installation des nouveaux joints.

19.4.1.1 L'entrepreneur doit fournir un rapport complet qui explique en détail les travaux effectués, la cause des défaillances (s'il y a lieu), les modifications nécessaires, les pièces remplacées, les mesures précises de toutes les composantes, les mesures exigées sur les composantes électriques, les résultats de l'inspection par particules magnétiques et l'alignement. **Une évaluation sera faite de l'usure et de l'espérance de vie de toutes les pièces réutilisées.** Ce rapport doit aussi inclure tous les certificats. L'entrepreneur doit remettre une copie électronique (format PDF) du rapport à l'AI et à l'AT.

Partie C : Information supplémentaire relative au raccordement électrique au quai.

L'alimentation 120 sera possible, selon la disponibilité des circuits sur le quai ainsi que sur le navire pour l'utilisation par l'entrepreneur. Si l'entrepreneur a besoin de 240V sur le quai, il sera responsable de fournir des disjoncteurs, des prises et des réceptacles pour se raccorder au panneau disponible.

Partie D : Modification de l'Annexe K

ANNEXE K

Feuille de présentation de la soumission technique

Description	Référence de la documentation (# page, paragraphe, etc.)
Caractéristiques de rendement minimal des produits équivalents soumis Sections à compléter par les soumissionnaires souhaitant des produits équivalents à ceux indiqués à l'Annexe A.	
Produit équivalent pour les pompes submersibles – Article 11.0 de l'Énoncé de besoin technique	
Marque et modèle de pompes proposées	Marque : _____ Modèle : _____
Critères d'équivalence pour les pompes – Article 11.0 de l'Énoncé de besoin technique	À fournir dans les 2 jours ouvrables, après une demande écrite à cet effet
1. La pompe doit présenter une capacité minimale de 220 gpm UK. Fournir la documentation démontrant que la pompe rencontre la capacité minimale de 220 gpm UK.	
2. La pompe doit rencontrer une pression minimale de la tête de pompe de 70 PSI. Fournir la documentation démontrant que la pompe supporte un pression minimale de tête de pompe de 70 PSI.	

<p>3. Démontrer que la pompe est munie d'une amorce : Fournir preuve démontrant que la pompe est munie d'une amorce.</p>	
<p>4. Doit rencontrer la norme IP 58 : Le soumissionnaire doit fournir la documentation du fabricant démontrant que le boîtier de la pompe rencontre la norme IP 58.</p>	
<p>5. Alimentation électrique de 3 x 440V, 60 Hz : Le soumissionnaire doit fournir la documentation du fabricant démontrant que le matériel est conçu pour fonctionner avec une alimentation électrique de 3 x 440V, 60 Hz</p>	
<p>6. Doit rencontrer la norme ISO 9906 Grade 2B : Le soumissionnaire doit fournir la documentation du fabricant démontrant que la pompe rencontre la norme ISO 9906 Grade 2B</p>	
<p>7. Démontrer que ce type de pompe peut être certifiée par un société de classification approuvé par SMTC : Fournir preuve démontrant que la pompe peut être certifiée par un société de classification approuvé par SMTC. (Date, navire, ...)</p>	
<p>Produit équivalent proposé pour le REMPLACEMENT DES FEUX D'ATERRISSAGE (PONT D'HÉLICOPTÈRE) – Article 18.0 de l'Énoncé de besoin technique</p>	
<p>Marque et modèle pour les feux d'atterrissage proposée</p>	<p>Marque : _____ Modèle : _____</p>

Critères d'équivalence pour feux d'atterrissages	À fournir dans les 2 jours ouvrables, après une demande écrite à cet effet
1. Doit rencontrer la norme IP 67 : Le soumissionnaire doit fournir la documentation du manufacturier démontrant que les feux d'atterrissage rencontrent la norme IP 67.	
2. Lumières désignées de périmètre d'hélicoptère: Le soumissionnaire doit fournir la documentation du manufacturier démontrant que les lumières sont désignées de périmètre d'hélicoptère.	
3. Source de lumière LED : Le soumissionnaire doit fournir la documentation du manufacturier démontrant que la source de lumière est de type LED.	
4. Garantie du produit : Le soumissionnaire doit fournir la documentation du manufacturier démontrant que le matériel est garanti pour une période minimale de 5 ans.	
5. 115-230VAC 50 / 60Hz: Le soumissionnaire doit fournir la documentation du manufacturier démontrant que le matériel est conçu pour fonctionner sur des circuits 115-230VAC 50 / 60Hz	
6. Présentation du produit : Le soumissionnaire doit fournir la documentation du manufacturier démontrant que le matériel est livrable selon les caractéristiques suivantes : a) Couleur du corps Noir b) Matériau du corps Aluminium	
7. Résistance aux conditions opérationnelles : Le soumissionnaire doit fournir la documentation du manufacturier démontrant que les feux d'atterrissages proposés résistent aux conditions opérationnelles suivantes : - Température ambiante maximale 55 ° C - Température ambiante minimale -40 (°C)	

Solicitation No – N° de l'invitation
F3017-18N173/A
Client Ref No. – N° de réf. du client
F3017-18N173

Amd. No. – N° de la modif.
008
File No. – N° du dossier
QCL-7-41017

Buyer ID – id de l'acheteur
qcl 041

Toutes les autres clauses et conditions de l'invitation à soumissionner demeurent les mêmes.
